

# Grand Concours de dessin

2016

CANTON DE GENÈVE

PRO  
JUVEN  
TUTE

Dessine-moi une famille du monde!



© Illustration de bodeco.com

Tu as entre 0 et 16 ans? Dessine-nous une famille du monde!

Tu as jusqu'au 15 août 2016 pour remettre ton œuvre.

Tous les finalistes seront exposés à la galerie L'art dans l'R du 14 au 25 septembre 2016.

Retrouve le règlement complet

sur : [www.proju.ch](http://www.proju.ch)

GALERIE L'ART DANS L'R

Rue Goetz-Monin, 10 - 1205 Genève



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

CONVAINCATION  
PRO JU GENÈVE

L'art dans l'**R**

CARAN D'ACHE

Genève

epsetera!

L'artisanat made in switzerland



# Règlement du Grand concours de dessin

## 1. Objet du concours

La fondation **Pro Juventute Genève** organise un concours de dessins ouvert aux enfants résidant sur le canton de Genève. Sa galerie **L'Art dans l'R** qui conduit ce projet, a pour objectif à travers ce concours, de sensibiliser les enfants aux diversités culturelles.

## 2. Modalités de participation

Le thème du concours : «**Dessine-moi une famille du monde**».

Chaque participant propose une seule œuvre. Chaque dessin est réalisé sur un format A3. Toutes les techniques de dessin sont autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile, collage...). Un titre peut être donné à l'œuvre et sera noté sur le dessin. Le nom de l'enfant avec son âge, son adresse postale et son e-mail seront impérativement notés au dos du dessin. Le concours se décompose en 3 catégories :

1. Jusqu'à 7 ans (âge atteint entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016)
2. De 8 à 12 ans (âge atteint entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016)
3. De 13 à 16 ans (âge atteint entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016)

## 3. Réception et retour des dessins

Chaque candidat doit envoyer son dessin par courrier ou l'apporter en main propre à la fondation **Pro Juventute Genève, rue de l'Aubépine 1 – 1205 Genève**, au plus tard le 15 août 2016 (cachet postal faisant foi). Chaque dessin sera restitué à son auteur par courrier ou remis en main propre à l'adresse ci-dessus.

## 4. Propriété

La participation au concours autorise la fondation **Pro Juventute Genève** à diffuser les dessins à travers les supports existants, presse, affiches, sites internet. Elle s'engage à agir diligemment pour le compte des jeunes artistes en promouvant leur travail et en augmentant la visibilité des œuvres.

## 5. Sélection

Le jury sélectionnera les 18 premiers dessins de chaque catégorie. Les dessins sélectionnés seront exposés dans la galerie **L'art dans l'R** du 14 au 25 septembre 2016.

## 6. Prix

6 distinctions par catégorie seront attribuées aux dessins ayant la meilleure adéquation avec le thème proposé.

## 7. Réclamations

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Aucune correspondance ou réclamation ne seront prises en compte. Il ne sera pas tenu compte des dessins ne répondant pas au présent règlement, ainsi que ceux envoyés après le délai de clôture.